



Écoulement d'hydrocarbures en mer

Date de l'incident : 25/01/2023

9 MAR. 2023



CE 2023 - DIMENC - 17895

Contexte de l'incident

Lors d'une inspection terrain en date du 25 janvier 2023 en fin d'après-midi , l'ingénieur production du port et le technicien EIA du port ont constaté un dépôt d'huile (nappe) allant du quai vraquier vers le navire accosté sur le quai général.

En effectuant les vérifications de la provenance de cette nappe, l'information retenue s'est orientée sur la pompe 520-PPD-004 située sur le quai vrac. Une inspection visuelle a été réalisée aux alentours de cette pompe. Une accumulation de dépôt huileux sur le quai aux abords et autour de la pompe a été observée.

L'information a été remontée par mail au responsable du port et au service HSE le 27 janvier au matin.

Un camion de pompage a immédiatement été envoyé sur zone pour mise à blanc.

La maintenance a été contactée pour intervenir sur la pompe et s'assurer qu'elle n'est pas fuyante.

A noter qu'il y avait eu un souci sur cette pompe en début janvier ; la maintenance était intervenue sur le bouchon du réducteur de la pompe (bouchon non adapté, ce qui avait entraîné une perte légère d'huile), mais la zone n'avait pas été nettoyée à la suite de cette intervention. Le bouchon avait été modifié suite à cet évènement.

A noter qu'il y a une rétention sous la pompe. Néanmoins, la météo était pluvieuse, donc les écoulements ont été lessivés et ont débordé vers la mer.

La DIMENC a été informée de la situation le 27/01 au matin.

Photos du 25/01

Pompe 520-PPD-004



Irisations d'hydrocarbures au niveau du quai vraquier



Résidus d'hydrocarbures dans la rétention située au niveau de la pompe 520-PPD-004



Photos du 27/01

Absence d'hydrocarbures le long du littoral



Nettoyage des résidus d'hydrocarbures



Enquête incident

Identification des actions → x identifiées



N°	Causes racines	ACTIONS	Date
1	L'équipe de maintenance n'avait pas nettoyé la zone suite à son intervention	Nettoyage de la zone	27/01/2023 FAIT
2	L'équipe de maintenance n'avait pas nettoyé la zone suite à son intervention	Rappel aux équipes de maintenance de nettoyer les chantiers après intervention, et des risques associés	31/01/2023 FAIT
3	Débordement de la rétention suite aux pluies	Intégration de l'inspection de cette rétention dans les rondes opératoires	15/03/2023
4	Délai de transmission de l'information (Observation faite le 25/01 et Transmission faite le 27/01)	Rappel à l'ordre à l'ingénieur Production sur les moyens de communication (informer verbalement le responsable lors de toutes anomalies HSE et matérielles relevées lors d'une inspection)	27/01/2023 FAIT

**Merci de votre
attention**